



# Flash Aiguillon

**SAPIAD**  
Société Coopérative Apicole  
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère

N° 256 – Décembre 2018 – 24<sup>ème</sup> année

L'année 2018 se termine. Après des mortalités hivernales encore significatives, l'été aura été plus clément et la récolte de miels s'est présentée sous de bons auspices.

Toutefois une perte moyenne de 30% des colonies ne doit pas devenir le taux de référence d'une mortalité normale. Cette surmortalité n'est pas acceptable. Rappelons qu'il y a 25 ans le taux de mortalité avoisinait les 5%.

L'interdiction des néonicotinoïdes est une victoire pour les apiculteurs qui se sont battus depuis plus de 20 ans pour cela. Il nous faut continuer à œuvrer pour comprendre pourquoi nos abeilles disparaissent. Le varroa est encore sensiblement présent dans certaines colonies en cette fin d'automne. Il faut suivre son évolution et prendre les mesures nécessaires pour un bon redémarrage de nos colonies au printemps.

A l'approche de cette fin d'année, les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise vous souhaitent de bonnes fêtes.

## Le coin du débutant

Ce début décembre n'est pas particulièrement froid et dès que le soleil apparaît vous avez vu quelques butineuses partir à la recherche d'un butin hypothétique ou chercher un peu d'eau ou faire un vol de propreté. Ces allées et venues témoignent d'un fonctionnement normal, toutefois les abeilles puisent dans leurs réserves. Soyez attentifs à leurs réserves de nourriture et vérifiez la courbe de vos pesées.

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de travaux sur la ruche qu'il n'y a rien à faire ; visitez régulièrement votre rucher pour vérifier qu'un pivert n'a pas attaqué une ruche ou que les coups de vent que nous subissons actuellement n'a pas enlevé un toit ou pire renversé une ruche.

C'est aussi le moment de réparer le matériel, nettoyer les cadres, préparer les cadres de remplacement à la visite de printemps, fondre les cires, et pourquoi faire quelques cadres de hausse pour être prêt dès le début de la miellée. C'est aussi le moment de parfaire vos connaissances théoriques en empruntant des ouvrages à votre bibliothèque.

## Le livre du mois

### PLANTER DES ARBRES POUR LES ABEILLES (N° 271)

Par Yves DARRICAU aux Éditions du Terran

Nos paysages changent, les plantes souffrent et dessaisonnent, les abeilles disparaissent et leur alimentation devient problématique... Chacun de nous peut agir et planter pour que, demain, les pollinisateurs survivent et que nos jardins s'adaptent et continuent à faire rêver. Autour de quelque cinquante portraits d'arbres, d'arbustes et de lianes indigènes et exotiques (savonniers, tilleuls, lotus, buddleias, kalopanax, tetradiums, cyprès, saules...) se dévoile une nouvelle diversité végétale qui apportera des solutions écologiques face au changement climatique, enrichira la palette des amoureux des abeilles et permettra l'émergence d'une api-agroforesterie adaptée tant à nos jardins qu'aux espaces agricoles et urbains. Ces plantes, déjà expérimentées, sont choisies, en complément de la flore usuelle, pour leurs floraisons tardives ou au contraire très précoces, pour des solutions paysagères et écologiques adaptées aux canicules et aux hivers doux à venir, et pour assurer aux abeilles une alimentation saine avec des apports réguliers de nectar, de pollen et de résines à propolis... Des végétaux beaux, faciles à vivre, mellifères et riches d'histoires à planter dès maintenant, car à la Ste Catherine, tout bois prend racine.

Ce livre est disponible en prêt à la bibliothèque de votre syndicat.

Zone de Champ Fila  
22, place Bernard Palissy – 38320 POISAT  
Téléphone : 04.76.25.07.09  
e-mail : [abeille.dauphinoise@gmail.com](mailto:abeille.dauphinoise@gmail.com)  
site : [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous accueillent les mercredis (de 14 à 19 heures) et les samedis (de 9 à 12 heures).

facebook : [abeille dauphinoise](https://www.facebook.com/abeille.dauphinoise) - syndicat d'apiculture de l'isère

*Pour le développement durable et la défense de l'Apiculture*

S.C.A.P.I.A.D  
Horaires d'ouverture

**ATTENTION:**

- En raison des fêtes de fin d'année et de l'inventaire de la SCAPAD, les bénévoles ne vous accueilleront pas du **23 décembre 2018 au 8 janvier 2019**.
- Avez-vous pensé à faire votre **déclaration annuelle de ruches** ? C'est une obligation et il est encore temps, vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 pour vous mettre en règle. Vous devez déclarer toutes les colonies que vous avez hivernées, peu importe le contenant.

**Assemblées générales des Sections**

- ♦ L'assemblée générale de l'Abeille Dauphinoise se tiendra le **samedi 2 février 2019**. Retenez cette date et venez nombreux, plus de détails dans le flash de janvier.
- ♦ **VOIRON** : les adhérents de la section de Voiron de l'Abeille Dauphinoise sont invités à l'assemblée générale de leur section qui se tiendra le **dimanche 13 janvier 2019** au centre aéré de Chirens à partir de 9 heures. Tous les détails du programme ainsi que l'inscription au repas pris en commun se trouvent sur la pièce jointe au flash.
- ♦ **NORD ISERE** Les adhérents de la section apicole du Nord-Isère, ainsi que les personnes externes qui souhaitent découvrir nos activités, sont cordialement invités à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le **samedi 19 janvier 2019 à partir de 8h30** à la grande salle banalisée de Champaret à BOURGOIN-JALLIEU. Au cours de cette assemblée les prévisions d'activités pour l'année 2019 vous seront présentées et en particulier les cours de formation apicole que nous allons proposer. Nous demandons à nos adhérents de bien vouloir transmettre ce message aux personnes de leur entourage susceptibles d'être intéressées par ces cours. Nous les invitons à notre assemblée. Le programme complet d'organisation vous est proposé sur **la feuille annexe jointe**. N'hésitez pas à nous transmettre rapidement vos questions ou thèmes qui ne figurent pas à l'ordre du jour mais que vous souhaiteriez voir aborder lors de cette assemblée. Rendez-vous donc le samedi 19 janvier 2019. Nous vous attendons nombreux.

**Enquête nationale mortalités des abeilles  
/hiver 2017/2018**

Les résultats de l'enquête ont été présentés aux représentants de la filière lors de la réunion du comité d'experts le 24 octobre 2018.

Ces résultats sont consultables sur internet à l'adresse suivante

<https://www.plateforme-esa.fr/article/mortalite-des-colonies-d-abeilles-domestiques-pendant-l-hiver-2017-2018>

Ce sont des résultats bruts et nous attendons avec impatience l'analyse de ceux-ci pour expliquer cette hécatombe. A suivre.

**Résultats du concours des miels du Dauphiné**

Les résultats du concours 2018 des miels du Dauphiné de l'Abeille Dauphinoise sont consultables à l'adresse suivante :

<http://abeille-dauphinoise.fr/page/adherents>

Félicitations à tous les participants et rendez-vous plus nombreux encore en 2019 !

**Pétition pour une meilleure traçabilité des miels**

Plus de traçabilité et de transparence dans l'étiquetage des produits alimentaires, c'est ce que revendiquent haut et fort les consommateurs, depuis longtemps - et qui ressort des conclusions des États généraux de l'Alimentation.

Pour le miel, aussi ! notamment pour les miels produits hors de l'Hexagone. C'est également une demande des apiculteurs français, soumis à une concurrence féroce et à des contraintes administratives en la matière de plus en plus sévères.

Il est donc très surprenant que le Conseil constitutionnel ait délibérément censuré l'article 43 de la loi sur l'Alimentation. Article qui imposait, pour l'étiquetage des miels de provenances diverses (UE et non UE) que soient indiqués tous les pays d'origine de la récolte.

Cette volonté affichée d'entretenir le flou sur l'origine des miels en mélange pose une vraie question de fond sur la loi Agriculture et Alimentation aux apiculteurs, réunis fin octobre dernier au congrès international d'Apiculture et d'Apithérapie à Rouen. À qui profite cette censure ?...

C'est pourquoi le SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE, acteur engagé au sein de l'atelier 11 des États généraux de l'alimentation, a décidé de réagir en faveur des consommateurs et vous invite à signer la pétition en ligne transmise au Ministre de l'agriculture

[https://secure.avaaz.org/fr/petition/Ministere\\_de\\_lagriculture\\_et\\_les\\_deputes\\_Pour\\_un\\_etiquetage\\_transparent\\_de\\_lorigine\\_des\\_miels](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Ministere_de_lagriculture_et_les_deputes_Pour_un_etiquetage_transparent_de_lorigine_des_miels)